

READER'S DIGEST ASSOCIATION ANNONCE QU'ENVIRON 80 % DE SES CRÉANCIERS GARANTIS ONT ACCEPTÉ DE SOUTENIR LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE SA DETTE

PLEASANTVILLE, N.Y., 20 août 2009 – The Reader's Digest Association, Inc. (RDA) a annoncé aujourd'hui que près de 80 % de ses créanciers garantis seniors ont conclu un accord de principe relatif à un plan de restructuration visant à réduire de façon significative le fardeau de sa dette et à renforcer la situation financière de la société pour l'avenir. Comme annoncé le 17 août 2009, l'accord de restructuration prévoit que les créanciers garantis seniors de la société convertiront une part importante de la dette de la société, qui s'élève à 1,6 milliard USD, en titres et réduiront de 75 % la dette totale de la société, en la faisant passer d'environ 2,2 milliards USD à 550 millions USD.

Selon le communiqué du 17 août, la société a choisi de ne pas payer les intérêts de 27 millions USD échus sur ses effets subordonnés de premier rang de 9 % dus en 2017 et elle envisage d'utiliser la période de grâce de 30 jours pour poursuivre les négociations avec son groupe de créanciers et les autres parties prenantes au sujet des conditions de la documentation finale et obtenir davantage de soutien pour la transaction relative au désendettement consensuel. Depuis lors, les créanciers garantis seniors représentant environ 80 % de la valeur en dollars de l'encours de la dette bancaire et près de 70 % du nombre des institutions de placement ont soutenu les conditions de l'accord.

Pour de plus amples informations sur la société, consulter le site Web suivant : www.rda.com. Des informations supplémentaires sur les instruments de la dette de la société sont disponibles dans le rapport annuel présenté sur le Formulaire 10-K pour le compte de l'exercice clos le 30 juin 2008, transmis à la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC).

À propos de Reader's Digest Association, Inc.

RDA est une société internationale spécialisée en média et marketing multimarques qui a pour vocation d'éduquer, de divertir et de connecter les audiences à travers le monde. La société construit des communautés multiplateformes en s'appuyant sur des contenus de marques. Grâce à ses bureaux installés dans 44 pays, RDA commercialise des livres, des magazines et des produits musicaux, vidéo et éducatifs à une base de 130 millions de clients

dans 78 pays. Elle publie 94 magazines, y compris 50 éditions de Reader's Digest, le magazine le plus vendu au monde, gère 65 sites Web de marques attirant 22 millions de visiteurs par mois, et vend environ 40 millions de livres et de produits musicaux et vidéo à travers le monde chaque année. Son siège social mondial est situé à Pleasantville, N.Y.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et des lois fédérales sur les valeurs mobilières, y compris les déclarations concernant les résultats financiers prévus, les plans, les stratégies et les avoirs liquides. Bien que l'entreprise pense que les prévisions indiquées dans ces déclarations prospectives soient fondées sur des hypothèses raisonnables, elle ne peut pas assurer que ses prévisions se réaliseront. Les informations prospectives sont sujettes à certains risques, tendances et incertitudes pouvant entraîner une différence sensible entre les résultats réels et les résultats prévus, y compris, sans limitation : l'impact négatif d'une action engagée dans le cadre du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites concernant les activités, la situation financière ou les résultats opérationnels de la société, y compris la capacité de la société à conserver les contrats, les crédits commerciaux et d'autres relations avec les clients et fournisseurs qui sont essentiels pour les activités, actions et décisions des créanciers de la société ou d'autres tiers ayant qualité dans des actions engagées dans le cadre du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites ; la capacité de la société à obtenir davantage de soutien de ses créanciers garantis et détenteurs d'effets à payer pour le plan de restructuration proposé ; les conditions économiques générales des marchés dans lesquels la société exerce ses activités, y compris les changements des taux d'intérêt ou des taux de change, la situation financière des clients ou fournisseurs de la société ; les changements dans la demande envers nos produits à partir des estimations actuelles de la société ; la perte d'affaires relative à nos produits, ou le manque de succès commercial de ces derniers, nos produits ; la capacité de la société à effectuer des réductions de coûts ; les coûts, l'opportunité dans le temps et le succès des actions de restructuration ; les risques associés à la conduite des affaires dans des pays étrangers ; les conditions de concurrence affectant les clients et fournisseurs de la société ; le coût et la disponibilité des matières premières ; les résultats des actions en justice ou réglementaires auxquelles la société est ou peut être partie ; les changements prévus dans la trésorerie ; la réduction supplémentaire des charges créées par l'évolution négative du

secteur d'activité ou du marché ; et d'autres risques décrits de temps à autre dans dossiers que la société transmet à la Commission des valeurs mobilières (SEC). Nombre de ces facteurs sont situés au-delà de la capacité de la société à contrôler ou à faire des prévisions. Les résultats d'exploitation futurs seront fondés sur différents facteurs, y compris la demande réelle des clients envers les produits de la société et le succès de la société dans la mise en œuvre de ses stratégies d'exploitation. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont faites à compter de la date de ce dernier, et la société n'est pas obligée de mettre à jour, d'amender, de compléter ou de clarifier ces déclarations prospectives pour refléter les événements futurs, les nouvelles informations ou circonstances survenant après la date du présent communiqué de presse. Pour les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, la société invoque la protection de la règle-refuge au sujet des déclarations prospectives contenue dans la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995.

Contacts :

William Adler, RDA, + 1914-244-7585

Kathy Fieweger, FD +1 312-608-9867

###